FACILITATEUR DE BASKET

HEBDO | BUREAU | DIRECTEUR

Bulletin Officiel d'Informations N° 22 – 24/01/2022

En bref

- ✓ Changement à l'annuaire
- ✓ Coordonnées clubs
- ✓ Règlement sportif 2021/22 : Listes de brûlage
- ✓ Frais d'arbitrage Coupe Crédit Mutuel et Coupe Encouragement
- ✓ Coupe Crédit Mutuel : Tirage
- ✓ Equipements des joueurs
- ✓ Challenge Benjamin(e)s : Report au 30/01/2022
- ✓ Rappel aux clubs : Article 48 règlements sportifs
- ✓ Réunions d'information sections sportives
- ✓ Commissions Compétitions
  - Listes de brûlage et de personnalisation
  - Forfaits
- ✓ Commission des Officiels
  - Examen pratique arbitre départemental
- ✓ Commission de Qualification
  - Renouvellement titres de séjour

NEW

CHANGEMENT A L'ANNUAIRE

Club : AU SCHILTIGHEIM
Président par interim à compter du **01/02/2022** :
DROUCHON Ignace
Adresse : 23 rue Principale 67500 WEITBRUCH
Tél. : 06 68 50 77 15
E-mail : drouchonignace67@hotmail.com

NEW

COORDONNEES CLUBS

Lors de leur ré-affiliation, tous les clubs n'ont pas coché les cases qui autorisent que les informations enregistrées dans la base de données FBI soient accessibles sur le site de la FFBB. (cf. ZOOM Licences n°1).

Vous pouvez néanmoins retrouver les **coordonnées des correspondants et des présidents** des clubs via les **éditions FBI** :

- Editions
- Gestion des éditions
- Module : Organisme
- Edition : Liste – Correspondants des clubs (FBE)

REGLEMENT SPORTIF 2021/22 : LISTES DE BRULAGE

RAPPEL : Article 26 – Vérification des listes de « brûlés »

3. **Le groupement sportif peut demander la modification de la liste des brûlés (Seniors et/ou Jeunes) jusqu'à la fin de la phase ALLER.** Le club doit immédiatement en informer le Comité et la demande de modification doit être explicitement justifiée (raison médicale avec certificat médical obligatoire à l'appui, raisons professionnelles, changement de domicile rendant impossible la participation au championnat,). La Commission de Contrôle apprécie le bien fondée de la demande. Celle-ci prend effet à la date de parution dans le BOI hebdomadaire ou dès réception du courrier de la commission compétente.

4. En cas de blessure, d'arrêt définitif ou de mutation d'un joueur figurant sur la liste de brûlage, le club doit immédiatement en informer le Comité Départemental avec pièce justificative à l'appui.

FRAIS D'ARBITRAGE COUPE CREDIT MUTUEL ET COUPE D'ENCOURAGEMENT

Le Comité d'organisation de la Coupe du Crédit Mutuel a pris la décision de prendre en charge l'ensemble des **frais d'arbitrage** des **3 premiers tours de coupe ainsi que les 2 tours de coupe d'encouragement**.

Initialement seul le premier tour de la coupe d'encouragement avait été retenu, mais au vu des forfaits conduisant à moins de rencontres que prévues, le budget permet de prendre en charge également les frais d'arbitrage du 2ème tour de la coupe d'encouragement.

COUPE CREDIT MUTUEL : TIRAGE

Les prochains tirages au sort pour les 1/8e de finales des coupes du Crédit Mutuel auront lieu le mardi **1er février 2022** au **Basket Center** à partir de **18h30**.
Les clubs qui souhaitent y assister sont les bienvenus.

EQUIPEMENT DES JOUEURS

Les accessoires couvrant la tête sont considérés par la Fédération comme « inappropriés au jeu » et donc interdits.

Nous vous rappelons les **dispositions de l'article 9 des Règlements Sportifs Généraux 2021/2022 de la FFBB concernant les équipements des joueurs** :

9.2 Autres équipements (Décembre 2018)
Tout équipement utilisé par les joueurs doit être approprié au jeu. Tout équipement conçu pour augmenter la taille du joueur ou sa détente ou qui, de toute autre façon, pourrait lui donner un avantage déloyal, n'est pas autorisé.
Les joueurs ne peuvent pas porter d'équipements (objets) susceptibles de blesser les autres joueurs.

- Ne sont pas permis :

o Les protections, casques, armatures ou moulures pour doigt, main, poignet, coude ou avant-bras, faites de cuir, plastique, plastique souple, métal ou toute autre substance dure, même recouverte d'un capitonnage mou ;
o Les objets qui peuvent couper ou écorcher (les ongles doivent être coupés courts) ;
o Les accessoires de cheveux et les bijoux ;

- Sont permis :

o Les protections pour épaule, bras, cuisse ou jambe à condition qu'elles soient suffisamment capitonnées ;
o Des manchettes de compression de bras ou jambe ;
o Les genouillères si elles sont convenablement couvertes ;
o Les protections pour nez cassé même si elles sont faites d'un matériau dur ;
o Les protections de dents incolores et transparentes ;
o Les lunettes si elles ne présentent aucun danger pour les autres joueurs ;
o **Les bandeaux de poignet ou de tête en textile d'une largeur maximum de 10 cm ;**
o Les bandages pour les bras, épaules, jambes, etc. ;
o Les chevillières.

Tous les joueurs de l'équipe doivent avoir tous leurs manchettes de compression de bras et jambe, bandeau de tête ou de poignet et bandages de la même couleur unie.
Toute infraction à cet article fera l'objet de l'ouverture d'un dossier disciplinaire.

CHALLENGE BENJAMINS : REPORT AU 30/01/2022

Le **Challenge Benjamin(e)s** initialement prévu le dimanche 16/01/2022 est **reporté au dimanche 30/01/2022**.
Le lieu et le programme restent inchangés :

- Rendez-vous à 09h00 au **Basket Center**
- Début des épreuves à 09h30
- Fin du Challenge à 12h00

Merci de reconfirmer la présence des enfants par retour de mail à ctflionel@basket67.fr

RAPPEL AUX CLUBS – Article 48 des Règlements Sportifs

Suite à de nombreux désistements, nous vous rappelons la procédure à suivre en cas de rencontre remise, non jouée ou de forfait.

Pour toute rencontre **remise, non jouée ou en cas de forfait**, il faut impérativement :

- **Avertir le club adverse**
- Informer, si c'est le cas, le (les) arbitre(s) désigné(s)

Copie de tout courrier concernant ces rencontres à :
competitions@basket67.fr (Seniors)
competitionsjeunes@basket67.fr (Jeunes) et cdo@basket67.fr (Arbitres)

Les **clubs qui omettent de prévenir l'équipe adverse** se verront appliquer la sanction suivante : **l'équipe non prévenue ne se déplacera pas une seconde fois** et le **club fautif** jouera **à l'extérieur** ou sera déclaré forfait avec application de la pénalité prévue à cet effet.

REUNIONS D'INFORMATION SECTIONS SPORTIVES

Le Comité organise des **réunions d'information** sur les **sections sportives** pour la **rentrée 2022/2023** le :

- 28/01 à 19h **au Basket Center**
- 31/01 à 19h au lycée Sainte Clotilde
- 01/02 à 19h au collège Notre dame de Sion
- 04/03 à 19h au collège du Kochersberg

Par la suite des détections seront organisées.

Nous encourageons toutes les personnes intéressées à venir assister à ces réunions. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Jean Yves MINIER : ctfjeanyves@basket67.fr

Commissions Compétitions

NEW LISTES DE BRULAGE ET DE PERSONNALISATION : CHANGEMENTS

Modifications à la demande des clubs à compter du **24/01/2022** :
Vérification des listes de « brûlés »

Club	Division-Poule	Joueur remplacé	Remplacé par
SCHILTIGHEIM AU	PRM A	VT986995 CHARFI Omar	VT941729 FUHRMANN Jimmy
La WANTZENAU	DF2 A	VT930292 FELTZ Audrey	VT000986 GERST Elora

Modifications de la liste de brûlage par la Commission Compétitions à compter du **24/01/2022** - Vérification des listes de « brûlés » + pénalités

Club	Division-Poule	Joueur remplacé	Remplacé par
STRASBOURG ELECTRICITE	PRF A	VT900673 NEUMANN Nicole	VT950941 HUCTEAU Elise
OSTHOUSE	DF2 B	VT020629 FARADON Soléne	VT961300 WINDENBERGER Eva
SELESTAT	PRF A	VT996509 STOEFFLER Céline	VT900472 SUTTER Marion
WEITBRUCH 3	PRM A	BC030657 JAECK Florent	VT972108 HUMBERT Antoine
ESCHAU	PRM B	VT932705 MATZKE Loïc	VT961227 LARRIEU Julien
PHALSBOURG	DM 2 A	VT003278 MOUTIER Victor	JH910057 TANKEU NYANJO Roberto
STRASBOURG ELECTRICITE 2	DM 2 B	VT890963 MATHIS Vincent	VT956025 LIETZ Vincent
BARR GERTWILLER	DM 2 B	VT860360 KRAFFT Thibault	BC050701 LIEN Matisse
ECKBOLSHEIM	DM 2 B	VT992348 HARTMANN Antoine	VT971844 KASTER Jordane
STRASBOURG SAINT JOSEPH 4	DM 3 B	BC041267 KHIATE Rayane	VT822985 BORNERT Régis

BINDERNHEIM	DM 3 B	VT850564 KUENY David	JH011831 HOFF Victor
MARLENHEIM	DM 3 C	VT723853 POUILLY Laurent	BC055469 REYSZ Guillaume
OSTWALD	DM 4 C	VT910175 AVENOSO Thibault	VT881789 REISTROFFER Thomas
OHNHEIM 3	DM 4 D	VT771977 SPEYSER Jean François	JH731478 FREMINET Sébastien
EPFIG	DM 4 D	VT932913 LASSERRE Rémi	VT880907 BENOIT Thibault
OSTWALD	DM 4 D	JH992076 THOURET Aurélien	VT980218 WEBER Louis
MARIENTHAL	DM 5 B	VT688297 LISET Michael	JH866722 HERBER Valentin
WALBOURG ESCHBACH 4	DM 5 B	VT808485 JEAN Yannick	VT030276 BERNOLD Samuel
STRASBOURG ELECTRICITE 4	DM 5 B	VT960807 ORANGE Guillaume	VT761715 KLEINKLAUS Raphaël

NEW

FORFAITS

U17M D1 Poule B : URMATT Basket Club

Commissions des officiels

NEW

EXAMEN PRATIQUE ARBITRE DEPARTEMENTAL

Les candidats **des stages** arbitres 'Camp Remiremont 10/2020 & 07/2021' passeront leur examen pratique (E5) de l'EAD sur les rencontres ci-dessous :

Examinateur : BERRON Jean-Claude
DMU17 B N°31071 EPFIG – ESCHAU : SAM 29/01 15H00
Candidats : KIEFFER Martin (Schaeffersheim) – MOCK Ethan (Barr/Gertwiller)
Lieu : Salle Multisports, Rue du Stade à EPFIG

Examinateur : BAERMANN René
DMU17 B N°31069 STRG ST JOSEPH 2 – SCHIRRHEIN : SAM 29/01 18H00
Candidats : DRUOT Maximilien (BCS) – HOUARI Ilane (Eckbolsheim)
Lieu : Centre Sportif de l'Esplanade, 15 rue Louvois à STRASBOURG

<u>Examinateur : SERY Vincent</u>
DMU17 B N°31070 HOLTZHEIM 3 – GRIES/O. 3 : DIM 30/01 13H30
Candidats : SCHOETTEL Yoann (Epfig) – BAESKENS Killian (Epfig)
Lieu : Salle Polyvalente de la Bruche, Rue du Stade à HOLTZHEIM

Commission de Qualification

Renouvellement titres de séjour

A défaut d'avoir présenté le renouvellement du titre de séjour arrivé à échéance, les joueurs ci-dessous ne pourront participer à aucune rencontre sous peine de faire perdre le match par pénalité :

NOM	PRENOM	CLUB	Validité
VANIE	Bi Sehi Christian	SU Schiltigheim	26/11/2021
VELASQUEZ	July Alejandra	SU Schiltigheim	19/12/2021
SKRBA	Stephany	SIG	17/02/2022
LO	Old Ahmadou	Gries Oberhoffen	24/02/2022

Le Secrétaire Général,
Eric KOBLER

Le Président,
Denis OEHLER